

**ARRETE DU MAIRE N° 335/2022****Modifiant l'Arrêté 297/2022****Relatif à la circulation et au stationnement  
Rue des Trois-Epis à WINTZENHEIM****LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de branchement sur réseau gaz, rue des Trois-Epis à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 30 mai 2022 au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 de la façon suivante :

- Stationnement interdit au droit du chantier ;
- Vitesse limitée à 30 km/heure au droit du chantier ;
- Chaussée rétrécie ;
- Interdiction de dépasser ;
- Circulation alternée par feux tricolores ou panneaux CK18 et BK15 selon les besoins du chantier ;
- **Route barrée temporairement** selon les besoins du chantier avec maintien de l'accès aux riverains et mise en place d'une déviation par la rue René Schmitt et la rue des Frères Vidal.

**ARTICLE 2** : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

**ARTICLE 3** : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

**ARTICLE 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar - Service enlèvement des ordures ménagères ;
- Entreprise LGTP - 1, rue Denis Papin - 68190 ENSISHEIM ;
- SIVOM ;

- KUNEGEL - 42, rue des Jardins 68000 COLMAR ;
- Riverains ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SDIS - Groupement Nord, 7, avenue Joseph Rey 68000 COLMAR ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.



Fait à Wintzenheim, le 30 mai 2022

Benoît FREYBURGER

Conseiller Municipal Délégué  
aux chemins ruraux et à la sécurité